

Compte rendu du conseil municipal du 16 novembre 2021

Le mardi 16 novembre 2021 à 20h30, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en session ordinaire à la Mairie de Mauroux.

Etaient présentes : Mesdames da Costa, Defferrard, Dias, Héquet et Rosier.

Etaient présents : Messieurs Anselmi, Calvet, Fouassin, Kodden, Lecourt, Pernot, Soulié et Xuereb.

Absence excusée : M.R'Ghigha

Absence : Catherine Maisonneuve

En présence de Mme Moz, secrétaire

A l'ordre du Jour :

1. Approbation du projet de compte rendu du conseil municipal du 14 septembre.

Approuvé à l'unanimité

2. Décision modificative BP 2021, compactage des emprunts

Approuvé à l'unanimité

3. Décision modificative BP 2021, achat de matériels pour l'embellissement du village, montant 3000 €.

Approuvé à l'unanimité

4. Délibération pour le recensement de la voirie.

Le conseil municipal doit approuver le kilométrage de la voirie communale; ce kilométrage sert notamment pour le calcul de la DGF ; il passe cette année de 31,36 kms à 35,003 kms.

Approuvé à l'unanimité

5. Délibération pour autoriser le Maire à signer une convention avec La Poste pour l'adressage.

Etude 5 400 € Estimation des poteaux 13 800 € Subvention 5000 € Délai 1 an
Groupe de travail constitué de cinq conseillers municipaux.

Approuvé à l'unanimité

6. Délibération pour autoriser le Maire à adhérer au service « remplacement et missions temporaires » du CDG46.

- Administratif
- Technique
- ATSEM

Approuvé à l'unanimité

7. Enquête public achat chemin rural Larigaud

Les frais de publication et du commissaire enquêteur sont à la charge de la commune.
Estimée entre 500 € et 1000 €.

Approuvé à l'unanimité

8. Remplacement lampes éclairage public route de Saint Matré.

Pour 5

Contre 4

Abstentions 4

9. Questions diverses

- SIVU
- Travaux à venir dans le cadre des investissements 2022.
- Travaux vorie à prévoir pour 2022.
- PLUI
- Autonomie énergétique
- Aide et support micro-informatique
- Litige chemin de Saby
- Octobre Rose, don de 680 € et 118 participants à la randonnée
- Salle au stade
- Fibre optique

Séance levée à 22h40